



INSTITUT AFRICAIN DE FORMATION ET DE RECHERCHE
ACTION HUMANTAIRE ET DÉVELOPPEMENT

IAFR-AHD

**Institut Africain de Formation et de Recherche -Action Humanitaire
et de Développement**

I.A.F.R - A.H. D

Ouagadougou Sect.21

Tel : +226 25 39 40 44

Service Commercial : +226 58 93 82 26 (WhatsApp)

Email : directiongenerale@iafr-ahd.com

Site : <https://iafr-ahd.com/>

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LA
SELECTION D'ASSOCIATIONS/ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES (ONG) LOCALES POUR NOUER
UN PARTENARIAT VISANT A RENFORCER LE
LEADERSHIP HUMANITAIRE LOCAL**

Septembre 2024

1. Contexte

a) Présentation de I.A.F.R-A.H.D

L' Institut Africain de Formation et de Recherche - Action Humanitaire et de Développement (**I.A.F.R-A.H.D**) est un cabinet reconnu officiellement, spécialisé dans l'appui/conseil des ONG/Associations, le management des projets Humanitaire et de Développement, la formation professionnelle, de l'ingénierie Agricole et Environnementale pour le développement. Il regroupe des ingénieurs et des experts disposant des compétences dans des domaines aussi dans le secteur de l'humanitaire et du développement. Le siège social est basé au Burkina Faso au Secteur 21 Arrondissement 5 de Ouagadougou, Parcelle 08 Lot 25 Section SL avec des Points Focaux Pays au NIGER et au TCHAD.

a) Nos valeurs

- Professionalisme
- Adaptabilité
- Redevabilité

b) Nos Engagements

I.A.F.R-A.H. D au-delà de ses valeurs s'est engagé aux respects des textes juridiques, chartes, politiques et réglementations institutionnelles des États ainsi que des ONG/Associations notamment:

- ✓ Le Pacte mondial
- ✓ Do No Harm
- ✓ La Politique de Protection de l'Exploitation et des Abus Sexuels
- ✓ Les Violences Basées sur Le Genre
- ✓ Le code de conduite pour le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe.

Dans le cadre de ses missions de renforcement du Leadership Humanitaire Local, IAFR-AHD souhaite renforcer les capacités stratégiques, organisationnelles et opérationnelles des ONG, Associations et partenaires et une amélioration de leur gouvernance.

C'est dans cette optique, que l'institut souhaite recevoir des dossiers à travers cet appel à manifestation d'intérêt à destination des ONG et associations locales, en vue de sélectionner 26 ONG/Associations locales au Burkina Faso soit 2 Structures/Régions, 4 au MALI, 4 au NIGER et 3 au TCHAD afin de nouer un partenariat axé sur le renforcement des capacités stratégiques,

organisationnelles et opérationnelles. Ce partenariat visera à soutenir les structures locales à travers des formations, l'accompagnement à l'élaboration des plans stratégiques, opérationnelles, organisationnelles, montages et capitalisation projets, des activités d'accompagnement personnalisé et la mise à disposition des bénévoles/volontaires.

2. Objectif de l'Appel à manifestation

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de sélectionner des partenaires nationaux et internationaux capables de collaborer avec IAFR-AHD pour :

- Conduire un diagnostic organisationnel et mettre en place un plan de développement
- Apporter un appui technique pour l'élaboration de plan de mobilisation des ressources, de système de Suivi Évaluation, Redevabilité et Apprentissage (MEAL), d'outils de gestion administrative, financière, et des ressources humaines....
- Planifier et animer des sessions de formation adaptées aux besoins des organisations partenaires.
- Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles à concevoir, gérer, suivre et évaluer des projets de développement.
- Promouvoir l'apprentissage mutuel et l'échange de bonnes pratiques entre les associations locales et les ONG internationales.

3. Résultats Attendus

Les résultats attendus de ce partenariat incluent :

- Une meilleure structuration organisationnelle des associations et ONG.
- Une amélioration des compétences des équipes des associations et ONG.
- Un renforcement de la gestion technique, financière, administrative et des ressources humaines.
- Un Système de Suivi d'Évaluation de Redevabilité et d'Apprentissage des projets plus efficaces est en place.
- Un réseau d'échange d'expériences entre organisations locales et internationales.

4. Critères de Sélection

Les ONG et associations internationales intéressées doivent répondre aux critères suivants :

- Une reconnaissance officielle
- Disposer d'un siège ou une représentation

5. Modalités de Partenariat

Les modalités de partenariat incluent :

- Un accord de collaboration d'une durée initiale de 06 mois, renouvelable selon les résultats.
- Une répartition des responsabilités et des tâches entre IAFR-AHD et l'ONG ou l'association partenaire.
- Un plan de travail détaillé comprenant les objectifs, les activités, les indicateurs de performance et les mécanismes de suivi et d'évaluation.
- Un cadre financier définissant la contribution de l'ONG/Association.

6. Soumission des Manifestations d'Intérêt et date Limite

Les organisations intéressées sont invitées à renseigner le formulaire ci-dessous :

Lien de soumission : <https://forms.gle/nW2goWxzdTdFVK7B8>

Les dossiers de la manifestation d'intérêt doivent être envoyés au plus tard le Lundi 21 Octobre 2024 à 23h59

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter IAFR6AHD au + 226 25 39 40 44
WhatsApp + 226 58 93 82 26 ou adresse email : directiongenerale@iafr-ahd.com